

COMPTE RENDU CAPL n°2 DU 27/06/2017

La CAPL notation cadre B s'est tenue le 27/06/2017.

C'est la première année d'exercice après la mise en place de la réforme de la notation qui n'attribue plus de réduction d'ancienneté.

Seules les appréciations et le tableau synoptique peuvent faire l'objet d'un appel.

Huit dossiers ont été transmis à l'autorité hiérarchique. Un a fait l'objet d'un rejet total, six d'acceptation partielle et un d'une acceptation totale.

Ce jour deux dossiers ont été examinés, trois autres le seront au mois de septembre.

A titre de comparaison, 23 dossiers ont été examinés en 2016 au titre de la notation de l'exercice 2015.

Les élus Solidaires Finances publiques en CAPL n°2 :

Line MARTY, Dominique CATHARY et Thierry CABANIS